

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 25 septembre 2024 à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 19 septembre 2024 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 31
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 35

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Christine SALMON, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Martine JOUIN, Christian HAURET, Marcel PÉTRÉ, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Hélène PAYET a donné pouvoir à Annick SOLIER, Nicolas BARAY a donné pouvoir à Christine SALMON, Jérémie DESGUEE a donné pouvoir à Christian VENGEONS, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE.

Étaient absents excusés : Véronique BOUÉ, Edith LANGLOIS, Yves PIET.

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Marie DECLOMESNIL, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Patrick SAINT-LO, Bertrand GOSSET, Pierre DEWASNE, David PICCAND, François REPEL, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20240925-11 : ENV_PCAET_RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME " WATTY " ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Pré-Bocage Intercom,

Vu la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015, précisant l'obligation pour les EPCI de plus de 20 000 habitants à élaborer, à l'échelle de leur territoire, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;

Vu l'adoption du PCAET le 5 février 2020 par délibération du conseil communautaire de Pré-Bocage Intercom ;

Considérant la volonté de la collectivité à mettre en œuvre des actions à destination d'un public jeune,

Contexte :

« WATTY » est un programme complet de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux élèves de la maternelle (dès la MS) au CM2. Il vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie. Ce programme contribue à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique dans leur établissement et leur foyer.

Créé en 2013 par Eco CO2, éco-entreprise innovante, ce dispositif est soutenu par le Ministère de la Transition écologique et l'ADEME. Il est financé à 75% par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) et à 25% par la collectivité.

À ce jour le programme a bénéficié à plus de 5 700 écoles et 20 800 classes au niveau national et a été instauré sur le territoire de PBI lors de l'année scolaire 2023-2024 : 7 écoles et 34 classes.

Adhérer au programme permet de proposer :

- Trois ateliers de sensibilisation par an et par classe, d'une durée d'1h à 1h30 en élémentaire, 1h en maternelle, animés en classe par un intervenant spécialisé.
- Un événement national annuel : le concours d'expression artistique à thème, dont la participation (facultative) se fait au choix sur le temps scolaire, périscolaire ou hors temps scolaire, individuellement, en groupe, ou en classe entière.
- Des ressources pédagogiques fournies aux enseignants pour construire des activités complémentaires en classe tout au long de l'année et renforcer les connaissances des élèves individuellement ou en groupe (catalogue d'activités variées, jeux numériques et imprimables).
- La remise de matériel aux élèves en classe : un jeu de cartes Watty (pour l'apprentissage des écogestes) et un kit hydro-économe, à installer à la maison pour sensibiliser les familles aux économies d'eau et d'énergie.

Ce programme vient abonder l'action du PCAET C.2.1 : Sensibiliser les enfants aux enjeux climat-air-énergie et à l'éco-citoyenneté.

Fort de la satisfaction des équipes enseignantes et face à la demande unanime de renouvellement, il est proposé aujourd'hui de renouveler l'action pour l'année scolaire 2024-2025.

Le budget 2024 ne prévoyait pas de dépenses relatives au programme Watty pour l'année 2024-2025 car la labellisation CEE d'Eco CO2 arrivait à échéance en 2024.

Cependant, durant l'été, Eco Co2 nous a indiqué avoir remporté le marché public de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et être en capacité de proposer à nouveau cet accompagnement pour les 2 prochaines années scolaires.

Aussi, dans la continuité de la démarche engagée durant l'année 2023-2024 auprès de 34 classes et afin d'offrir la possibilité à plus d'élèves d'être sensibilisés à la transition écologique et de les

rendre acteurs de cette transition à l'école et à la maison, il est proposé de relancer la démarche pour l'année 2024-2025.

Un sondage a été réalisé cet été et nous sommes en attente des derniers retours. Il serait envisagé une intervention auprès d'une dizaine d'écoles pour une cinquantaine de classes.

A titre d'information :

L'intervention auprès de 10 écoles pour 48 classes s'élèverait à 51 840 € pour un reste à charge de la collectivité de 10 368 € TTC.

Il est proposé d'allouer un **budget maximum à cette opération de 12 000 € par an.**

Le versement de la prestation s'effectuera en deux fois ;

- Acompte de 50 % en janvier 2025 et
- Le solde en mai 2025.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention et les documents connexes pour une mise en œuvre du programme « WATTY » durant l'année scolaire 2024/2025
- **DE DIRE QUE** la dépense sera prévue au budget 2025 et plafonnée à 12 000 € par an afin d'honorer les termes de cette convention
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document y afférant

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER



Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20240925-20240925-11_DEL-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024